



EDITORIAL



C'est avec une équipe largement renouvelée que vous m'avez fait confiance pour poursuivre l'action entreprise au cours du mandat précédent afin de satisfaire vos attentes et réaliser le programme de notre campagne électorale.

Ce journal est l'occasion de vous présenter les attributions de tous les élus qui ont à cœur de s'investir dans leurs fonctions pour rendre notre village agréable, dynamique et où il fait bon vivre.

Notre vie quotidienne est bouleversée par la COVID-19 avec la crise sanitaire majeure et son impact sur l'économie. Mais, il ne faut pas se résigner et nous devons faire preuve de résilience et aller de l'avant.

Nous avons déjà engagé des travaux importants :

Le chantier de la consolidation du Pont-Neuf entrepris par le Département a été pour nous l'occasion de remplacer les conduites d'eau potable très anciennes, ainsi que la conduite d'eau du Théron qui alimente la fontaine du Griffoul et celle de la place centrale du village.

Ce pont avait fait l'objet d'une inspection générale qui avait conclu à la nécessité d'effectuer des travaux d'étanchéité au niveau des voûtes. Avec la réfection des trottoirs, nous avons saisi l'opportunité d'enfouir la fibre optique, l'éclairage public et le téléphone.

Nous allons continuer à embellir le village et allons entreprendre la rénovation de la **rue des Barris** début 2021. Nous avançons aussi sur le futur **lotissement de La Catalanié** où nous avons prévu 10 lots.

Noël, qui est la fête la plus attendue de l'année doit rester un moment de convivialité.

A toutes et tous, je vous souhaite de passer un agréable moment en famille, et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021.

Jean-Claude GUIRAUD, Maire de BRASSAC

VIE MUNICIPALE

ELECTIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal constitutif s'est tenu le 26 mai 2020, au terme duquel Jean-Claude GUIRAUD a été réélu Maire de Brassac.

LES ELUS

Maire : Jean-Claude GUIRAUD

Première Adjointe : Christine CALVET

Second Adjoint : Jean-François FABRE

Troisième Adjointe : Colette BARSALOU

Quatrième Adjoint : Lucien BIAU

Conseil Municipal : Delphine BARTHES, Christine BORDIER, Vanessa MALLERET, Catherine MENGOZZI, Elodie ROUANET, Jean-Paul CORBIERE, Hugo DIEZ, Jean-Loup FOURNIE, Michel GATIMEL, Bernard SOULET



LES COMMISSIONS

Commission Personnel, Administration, Communication :

Jean-Claude GUIRAUD (Maire), Vanessa MALLERET, Michel GATIMEL, Jean-Paul CORBIERE

Commission Travaux :

Jean-François FABRE (Second Adjoint), Jean-Paul CORBIERE, Lucien BIAU, Hugo DIEZ, Michel GATIMEL, Bernard SOULET

Commission Social, Finances :

Christine CALVET (Première Adjointe), Delphine BARTHES, Vanessa MALLERET, Christine BORDIER, Michel GATIMEL, Elodie ROUANET, Jean-Paul CORBIERE, Bernard SOULET, Catherine MENGOZZI

Commission Associations, Culture, Animation, Sport, Urbanisme, Logement :

Colette BARSALOU (Troisième Adjointe), Hugo DIEZ, Vanessa MALLERET, Jean-Loup FOURNIE, Delphine BARTHES, Catherine MENGOZZI, Elodie ROUANET

Commission Sécurité, Environnement, Vie locale :

Lucien BIAU (Quatrième Adjoint), Bernard SOULET, Colette BARSALOU, Catherine MENGOZZI, Michel GATIMEL, Jean-Paul CORBIERE

PERSONNEL MUNICIPAL

Les employés municipaux travaillent à l'entretien, à l'embellissement de la commune, et au service des administrés (réseaux et voirie, espaces verts, administration, entretien et nettoyage, culture, éducation...).

Cette année, la municipalité a renforcé les équipes avec les titularisations à temps complet de Claire FOREST, assistante de conservation et du patrimoine (depuis le mois d'Octobre) et de Clément ICHER, agent technique polyvalent (depuis le mois de Février).

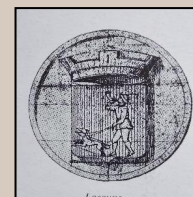
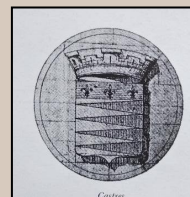
LE TRAIT D'UNION
LE MAGAZINE QUI NOUS RAPPROCHE



LE PONT NEUF

Un peu d'histoire...

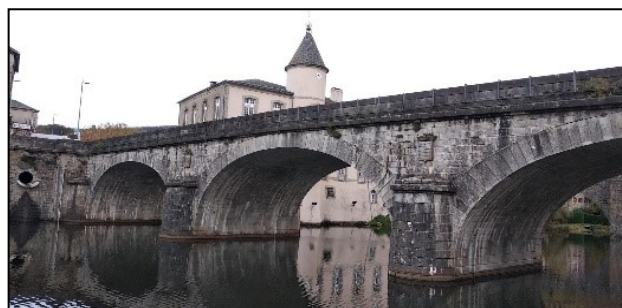
Le pont tel que nous le connaissons, a été bâti durant les années 60 (1860... !)
Un premier pont avait été mis en service en 1840 ; il sera emporté par la grande crue de 1861, qui ne laissa que les culées intactes.
Il fut ensuite reconstruit au même emplacement, plus haut et plus large. C'est aujourd'hui l'axe principal reliant Castres à Lacauze. On peut d'ailleurs distinguer au niveau du tympan de la pile de gauche, le blason de Castres ainsi que le blason de Lacauze sur la pile de droite.



«Crue du 18 octobre 1861 : ce fut la crue record sur le haut Agout (de Fraïsse jusqu'à Roquecourbe) avec des hauteurs d'eau atteignant 7.56m à Brassac et 5m à Castres. Le registre des délibérations du conseil municipal de Brassac du 21 Octobre 1861 fait état d'une "trombe d'eau de 3 heures tout au plus qui a provoqué une crue locale exceptionnelle". Par contre, la crue n'a écoulé qu'un volume global relativement faible, autour de 20.106 m³, tant elle fut brève. [...] Cette crue a causé de gros dégâts dans la traversée des bourgs riverains de l'Agout notamment à Brassac où le flot emporta le Pont-Neuf et saccagea les ateliers si bien que Napoléon III fit voter une subvention de 1 million de francs pour aider les sinistrés. [...] »

Source : <http://hmf.enseeiht.fr/travaux/CD0001/travaux/optsee/bei/4/g43/crues.htm>

Près de 160 ans plus tard, afin de maintenir ce patrimoine routier en état et de préserver cet axe économique de notre département, le Conseil départemental du Tarn a engagé des travaux de confortement et de réfection de l'étanchéité pour un montant de 370 000 €.



1ère tranche des travaux : juillet-août

Le confortement de la voûte en maçonnerie a été réalisé en juillet et août.

2ème tranche des travaux : octobre à décembre

La réfection de l'étanchéité impliquant celle de la chaussée a été engagée courant octobre et novembre.

A la suite de ces travaux la commune a pu engager la remise en place des réseaux et la réfection des trottoirs.

La réalisation de ces travaux a nécessité une fermeture totale du pont durant 5 jours, obligeant les véhicules à emprunter une déviation pour contourner cet axe, et les piétons à emprunter le Pont-Vieux, qui pour l'occasion a été aménagé avec la mise en place d'un ensablement et d'un tapis géotextile.



Travaux d'adduction d'eau potable (remplacement en totalité des réseaux) et mise en place de coffrets électriques pour éclairage public :

Coût total de l'opération :

86 508€ TTC

Subventions sollicitées (dossiers à l'étude) :

Département :

30 000€

Agence de l'Eau Adour Garonne :

23 273€



TRAVAUX



COLLEGE

Le mardi 1er septembre, jour de rentrée, a eu lieu l'inauguration du Collège de Brassac.

Le collège a bénéficié du programme de rénovation via le plan pluriannuel d'investissement du département.

Des travaux d'isolation par l'extérieur, et le remplacement des menuiseries ont été effectués.

Les élus et conseillers départementaux étaient présents. Madame Valérie PECOUD, la nouvelle principale, a pu se présenter auprès des élus. Le collège accueille actuellement 235 élèves. L'effectif reste constant.

PARKING

Un parking a été créé route de Sarrazy, à hauteur de la Filature du Parc et du lavoir. Cet aménagement facilitera le stationnement sur cet axe, en particulier pour les personnels et les usagers de la crèche. Un emplacement pour les vélos a également été créé à proximité du lavoir.



EXTENSION DU GYMNASE

L'ancienne salle de danse a été réaménagée.

Elle a été affectée au club de foot.

Dorénavant toutes les associations sportives du village disposent d'un local.

CAMPING

L'entrée du camping à proximité de la maison de santé a été finalisée pour améliorer l'accessibilité aux camping-cars.

La clôture a été refaite.
Une nouvelle barrière automatique sera mise en place.



LE TRAIT D'UNION
LE MAGAZINE QUI NOUS RAPPROCHE

CIMETIERES

Les travaux d'agrandissement du cimetière de La Catalanié sont prévus au premier trimestre 2021.

Une cinquantaine de places supplémentaires sera créée.

En outre l'opération de reprise des concessions en état d'abandon a démarré par la délibération du 9 novembre 2020. Cette procédure durera 3 ans.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la mairie.



€ **Coût estimatif total : 32 500€ H.T soit 38 700€ TTC**

Subvention acquise :

Département au titre du FDT 30% : 9 675€



BOULODROME

L'extension du cimetière de La Catalanié nécessite le déplacement du boulodrome.

Celui-ci, d'une surface identique, sera opérationnel au printemps 2021.

€ **Coût estimatif total : 26 027.70€ H.T soit 31 233.24€ TTC**

Subventions acquises :

Etat au titre de la DETR 30% : 7 808€

Département au titre du FDT 30% : 7 808€



EMPLACEMENT POUBELLES

Pour poursuivre les travaux d'embellissement du village, les containers poubelles de la place Saint-Georges seront semi-enterrés. Un aménagement esthétique est en cours.



PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'espace multisports Émile Boyer. Cette installation de 3kWc s'inscrit dans les objectifs d'économies énergétique et financière de la commune.

La Mairie de Brassac remercie l'association GPPEP (Groupement des particuliers producteur d'électricité photovoltaïque) et plus particulièrement son Président, Monsieur Joël MERCY et son interlocutrice locale, Madame Bernadette FARGUES qui nous ont permis d'avoir cette installation à titre gratuit.



TRAVAUX

ELAGAGE



La commune a mandaté une entreprise pour procéder à l'élagage des platanes. Avec l'avis des spécialistes, il a été décidé de « raccourcir » certains arbres, notamment place Saint-Georges, place de Belfortés et route de Lacauze.

Cela a permis :

- de minimiser les nuisances aux bâtiments des riverains (gouttières encombrées....),
- d'assurer une sécurité accrue pour les piétons et les véhicules,
- d'intervenir plus tard avec nos moyens techniques afin de mieux contrôler leur croissance ; cette intervention pourra être faite en régie tous les 3 ou 4 ans.

Des travaux de sécurisation ont été réalisés dans le parc de La Marquise :

- suppression d'un arbre qui penchait dangereusement au-dessus de la crèche,
- retrait d'un frêne mort depuis 3 ou 4 ans, près de la grande salle,
- élagage du dernier arbre qui débordait au-dessus des toitures rue du Comte Roland,
- taille douce du platane à l'entrée du Parc.



Coût total : 14 144.40 € TTC



ACCESSIBILITE PMR MAIRIE

Les toilettes intérieures de la Mairie ont été rénovées afin d'être accessibles au public à mobilité réduite. Tous les établissements recevant du public possèdent dorénavant un accès PMR.

FABLAB ET CO-WORKING



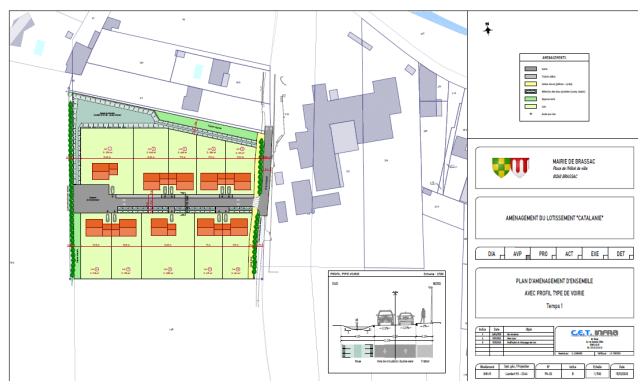
Le Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc va créer un tiers-lieu dans lequel prendront place le FabLab, un espace de co-working ou travail partagé, du télétravail, des bureaux à louer, des salles de réunions pour entrepreneurs et porteurs de projets.

Le bâtiment est situé à Brassac, au 27 avenue du Sidobre (ancienne usine Veaute).

Les travaux nécessaires pour l'ouverture ont débuté courant novembre 2020.

Le projet est financé avec le soutien du Département du Tarn, de la Région Occitanie, de l'Etat et de LEADER (fonds européen).

Renseignements : contact@hautesterresdoc.fr ou 05 63 74 01 29



LOTISSEMENT

Les travaux du lotissement de La Catalanié débutent.

L'implantation prévoit 10 lots de 500 à 1250m² environ (plan donné à titre indicatif, implantation non définitive).

Le prix au mètre carré est fixé à 42€.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

LE TRAIT D'UNION
LE MAGAZINE QUI NOUS RAPPROCHE



ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Brassac, bourg de 1300 habitants, a été doté de noms de voies (avenue, rues, places, impasses...) dans les années 60 (1965 – 70). C'est le début du « Code postal »... Au fur et à mesure de son développement, de nouvelles plaques de rues ont été posées. Aujourd'hui, nous terminons la dernière étape : harmoniser l'adressage en partie rurale, à savoir des voies bien libellées et des numéros pour chaque maison et entreprise.

Depuis l'année dernière, la commune réalise un nouveau plan d'adressage, qui permettra à terme de bénéficier d'adresses normées, facilitant ainsi le fonctionnement et la mise en œuvre des missions de service public.

Qu'est-ce que l'adressage ?

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Cela nécessite de nommer ou renommer les voies ainsi que de numéroté les habitations.

Pourquoi créer des adresses normées ?

L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public : l'acheminement des courriers et des colis, interventions de secours, mise en place de réseaux et d'infrastructures de communication.

Une fois le plan d'adressage réalisé, celui-ci intégrera la BAN (Base Adresse Nationale) : www.adresse.data.gouv.fr. Cette base, issue d'une collaboration avec l'IGN et la Poste a pour objectif de référencer l'intégralité des adresses du territoire français.



Les boîtes aux lettres doivent être obligatoirement raccordées aux réseaux de distribution de La Poste.

Si c'est un remplacement d'une boîte existante, vous n'aurez pas de démarches à faire. Dans le cas contraire, au même titre que l'eau ou l'EDF, il faudra faire la demande de raccordement postal auprès du service courrier de La Poste.

Une boîte aux lettres normalisée et correctement placée permet de pouvoir recevoir votre courrier et vos colis par La Poste mais aussi de profiter du service d'expédition et de retour directement dans votre boîte aux lettres.

Pour cela, elles doivent répondre aux normes NF D27-404 ou NF D27-405 :

Votre boîte aux lettres doit être installée à l'entrée de votre propriété :

- La Poste recommande une pose à 1,50 m maximum (et une accessibilité de 0,90 m à 1,30 m pour les personnes handicapées),
- veillez à ce que son ouverture ne soit pas gênée ou entravée,
- votre boîte doit être accessible également aux véhicules automobiles,
- pensez à y inscrire lisiblement votre nom et celui de tous les habitants de votre domicile.



FIBRE OPTIQUE

Le choix du Département du Tarn s'est porté sur SFR-Groupe Altice dans le cadre d'une délégation de service public pour rendre éligibles chaque logement, chaque entreprise et chaque établissement public à la fibre optique FTTH d'ici 2022. C'est Tarn Fibre qui est chargée de construire le réseau fibre optique du Tarn. Tous les Fournisseurs

d'Accès Internet pourront utiliser ce réseau et proposer aux Tarnais des abonnements pouvant aller jusqu'à 1Gbits/s. Selon le plan de déploiement, la commune de Brassac devrait être fibrée courant 2021. Mis en œuvre dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le projet Tarn Fibre est financé par : le Conseil Départemental du Tarn, l'Etat, la Région Occitanie, SFR FTTH, Tarn Fibre. Plus d'informations sur <http://tarnfibre.fr>

LINKY

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité va procéder à partir de janvier au remplacement des compteurs électriques. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau public d'électricité. Le changement du compteur prévu par l'article L341-4 du code de l'énergie est gratuit et n'entraîne aucune modification des termes de votre contrat avec votre fournisseur d'électricité. Pour en savoir plus : www.enedis.fr/linky.



ENTREPRISES ET COMMERCES

Du changement à Brassac :



Photo : MD / DDM

CONSEILS IMMOBILIER SERVICES

Sandy BRISSAT, accompagnatrice en projet immobilier, agencement d'espace, maître d'œuvre - Galerie d'Art.

34 avenue du Sidobre - 06 60 19 15 15 - conseilimmo81@gmail.com

Le bureau de tabac a signé un partenariat avec la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Vous pouvez dorénavant vous y rendre pour payer vos factures émanant d'un service public. Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, dimanche de 7h30 à 12h30.

11 allée du Château - 05 63 74 51 66



SIDOBRE INFORMATIQUE

Sidobre Informatique a déménagé. Vous pouvez maintenant les retrouver :

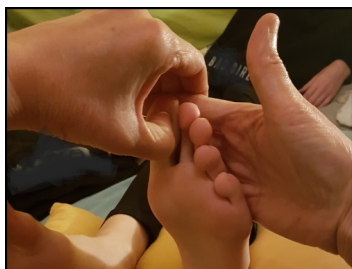
20 route de Ferrières - 05 81 43 07 30 - www.sidobre-informatique.com

Ouvert les mardi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h, samedi de 9h30 à 12h30, et à domicile sur rendez-vous.

SOCIETE BARDOU

Marie-Pierre et Bernard BARDOU prennent une retraite bien méritée. "Place aux jeunes".

Ils passent le relais à Grégoire et Laurianne qui, n'en doutons pas, sauront faire prospérer les 3 sociétés : la SARL DPPB (Distribution de Produits Pétroliers et Pellets), la SARL CCTB (Contrôle Technique Automobiles) et la SAS BARDOU (vente réparation de véhicules).



3 ESSENTIELLES

Du nouveau aux « 3 Essentielles » : Stéphanie BOUSSIÈRE est désormais certifiée en réflexologie. Cette pratique utilise les techniques de pression comparables à l'acupuncture sans aiguille. Elle favorise la relaxation et agit sur les troubles d'origine fonctionnelle avec des résultats appréciés par les patients.

Contact et prise de rendez-vous : 3 route de Ferrières - 06 88 25 29 57.

MAJORD'HOME

Conseil immobilier, home staging...

Place de l'Hôtel de ville - 06 59 62 68 32 - conseilimmoreseau@gmail.com

Ouvert tous les matins, après-midi sur rendez-vous.



URBAM PRO PUB

Cette entreprise spécialisée dans la pose et l'entretien de mobiliers urbains (abribus, panneaux d'affichages, bancs...), a emménagé en début d'année sur Brassac et emploie 9 personnes. Urbam Pro Pub intervient en Occitanie, PACA et Aquitaine.

2 route de Sarrazy - 05 63 50 87 39 - urbampropub@gmail.com

LE TRAIT D'UNION
LE MAGAZINE QUI NOUS RAPPROCHE

ENTREPRISES ET COMMERCES

BRASSAC MECA LOISIRS

Vente et réparations d'appareils de motoculture, de quads, de motos
et SSV (side by side vehicle)...
Ouvert du lundi au vendredi et samedi matin (à partir du 18 janvier 2021).
34 route de Ferrières - 06 79 84 87 49 - benoit-salas@orange.fr



HENRI GOURDY

Faites vérifier l'état et l'étanchéité de votre toiture. Révision complète, dépannage, entretien.
Devis et déplacements gratuits.
Henri GOURDY - 24 route de Ferrières - 06 21 63 65 57 - hengour65@gmail.com



MOUNTAIN TRUCK

Le Mountain Truck vous propose hamburgers, wraps, salades, frites...
Les lundi et jeudi de 18h30 à 21h
Place Saint-Georges - 06 83 61 60 61 - facebook : Mountain Truck



CAMIONS PIZZAS

Place Saint-Georges
Le Pizzaiolo - mardi à partir de 17h30
06 77 49 70 18 - facebook : Lepizzaiolo
Hot'Antiques - mercredi à partir de 18h
06 02 13 83 26 - facebook : Hot'Antiques

MARCHES ET FOIRES

Le marché hebdomadaire du samedi de Brassac s'étoffe.
Il s'installe également sur la place Castelnau pour accueillir de nouveaux commerçants.
Les personnes intéressées peuvent se renseigner au secrétariat de Mairie.
Le petit marché se tient aussi le dimanche matin sur la place de la Mairie.
Voici le calendrier des foires mensuelles de 2021 :
4 Janvier, 1er Février, 1er Mars, 29 Mars, 3 Mai, 7 Juin, 5 Juillet, 9 Août, 6 Septembre,
4 Octobre, 8 Novembre, 6 Décembre



CAMPING

Après une période de 2 ans en affermage, la Municipalité souhaite continuer dans ce mode de gestion. Ainsi, un nouvel appel d'offre a été lancé.
Cette consultation vise à répondre à une délégation de service public.



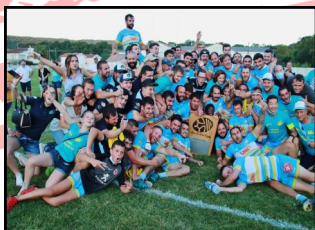
VIE DU VILLAGE

ANIMATIONS

La situation sanitaire de cette année a bien entendu impacté la vie locale...

La plupart des animations et événements auxquels nous sommes habitués et qui font la vie du village ont dû être annulés : fêtes de Brassac, Brassac Atrail, Patafolies, vides-grenier et vide-dressing, soirée bavaroise, spectacles et lotos des écoles, rallye Val d'Agout, spectacles de la MJC...

D'autres ont pu se tenir avec la mise en place d'un protocole strict. Nous traversons une période difficile mais restons optimistes et solidaires. La Mairie continuera d'accompagner, de développer et de renforcer nos associations sportives et culturelles, un vecteur social ô combien important pour notre village.



RUGBY

Comment ne pas mieux démarrer une Histoire ?

Oubliez USBS XV, place à SM XV (Sidobre Montagne XV) ! Ce nouveau club de rugby rassemble tous les acteurs de notre bassin : Le Sidobre.

Du fait de la conjoncture actuelle, nos associations sportives rurales souffrent d'un manque de licencié(e)s.

Il est de plus en plus difficile pour les villages de garder un club structuré et compétitif.

Le projet alors de fusionner le rugby déjà existant à Vabre avec Brassac était une évidence... Ce projet a admirablement abouti grâce aux dirigeants professionnels ainsi qu'aux nombreux bénévoles passionné(e)s. Les joueurs n'avaient plus qu'à rentrer en scène, et voilà le résultat ! Champion Occitanie de deuxième série 2020 pour le premier chapitre de son histoire...

Pour le conseiller en charge de la délégation des sports c'est une réussite et nous la souhaitons à tous nos clubs.

BRASSAC X CROSS

La 19ème édition du Brassac X Cross, organisée par le Brassac Lacaune VTT Club s'est tenue les 26 et 27 septembre dernier.

Près de 250 vététistes ont pu dévaler les pistes préparées à cet effet.



CONCENTRATION DU HAUT AGOUT

La 44ème édition de cette concentration organisée par le Castres Burlats Canoë Kayak Club s'est déroulée les 17 et 18 octobre.

STONE BALANCING

Après un titre de champion d'Europe décroché en 2019, SP Ranza est revenu en mars des Etats-Unis, avec plusieurs médailles autour du cou, gagnées lors des championnats du monde : 3 médailles d'or (Équilibre contre la montre, Arche solo et tour la plus haute en équipe avec sa compagne Margaux), 2 médailles de bronze (tour la plus haute et tour avec le plus de pierres). Facebook : HarmonyGravity



LE TRAIT D'UNION
LE MAGAZINE QUI NOUS RAPPROCHE





PISCINE

Pour cette édition 2020 (du 1er juillet au 31 août) la piscine municipale a connu une belle affluence malgré la limitation du nombre de personnes imposée par les protocoles sanitaires.

Le Maître-nageur sauveteur Jean-François DAUZAN finissait sa carrière à Brassac, carrière qu'il avait commencée ici-même 40 ans plus tôt.

BRASSAC ANIMATION

Brassac Animation a pu maintenir les animations et spectacles prévus chaque mercredi de l'été : Les Végas, Abbastory, Goldman « Quand sa musique est bonne », le marché de nuit et la soirée karaoké.



VOEUX DE LA MJC ET NUIT DE LA LECTURE

Les vœux 2020 de la MJC se sont déroulés en musique, avec le groupe Sète à Nous, devant près de 200 personnes.

La soirée s'est poursuivie en partenariat avec l'Espace Culturel de La Marquise qui organisait ce soir-là une nouvelle édition de la Nuit de la Lecture.

FETE FORAINE

Malgré l'annulation des Fêtes de Brassac, les enfants ont pu profiter des manèges de la fête foraine qui s'est tenue du 31 juillet au 3 août, place de Belfortès.



FETE DE LA SCIENCE

Le Fabd'Oc (fablab des Hautes Terres d'Oc) organisait cette année la Fête de la Science, avec la présentation d'une mangeoire pour oiseau connectée, la démonstration de la brodeuse numérique et de l'imprimante 3D... L'occasion de montrer au public ce qu'il est possible de réaliser au sein du Fablab.

CONTES EN BALADE

Contes en balade, manifestation portée par le Conseil Départemental et la Médiathèque Départementale, célébrait son 21ème anniversaire et a pu faire escale cette année à l'Espace Culturel de La Marquise. La conteuse Anne-Gaëlle DUVOCHEL rencontra un vif succès devant les 80 personnes venues l'applaudir.



TELETHON

Malgré la situation sanitaire, la Municipalité a organisé un Téléthon pas comme les autres. Des urnes destinées à la réception des dons ont été placées en Mairie et sur les marchés hebdomadaires, avec une vente de tickets de tombola (2 jambons à gagner). Une cagnotte en ligne a également été mise en place afin de recueillir des fonds supplémentaires.



VIE DU VILLAGE

COMMEMORATIONS

Les commémorations avec dépôt de gerbe au monument aux morts ont pu se tenir les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre dans le strict respect des conditions sanitaires.



EXPOSITION MERCA



Photo : MD / DDM

La communauté de communes "Sidobre, vals et plateaux" a invité en janvier, deux artistes, Florine Delasalle et Clément Brunon, à capturer le quotidien des habitants. Des enregistrements sonores et des cyanotypes ont servi de support à la restitution de ces témoignages, exposés à la salle Jaël de Romano, du 25 juillet au 2 août. Parmi les autres œuvres accrochées, on pouvait admirer les meilleurs clichés du concours de photographies lancé en début d'année (lauréats des catégories "Marques du temps", "Traces de l'homme" et "Héritage occitan" : Monique RUL, Jean-Michel HUC, Sandrine SCHREINER, Patrick BONNET, école de Saint-Pierre-de-Trivisy).

ESPACE CULTUREL LA MARQUISE

Dans le cadre des dotations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la commune a pu investir dans du nouveau matériel (mobilier, informatique) et un nouveau logiciel professionnel pour l'Espace Culturel de La Marquise.

Grâce à ce nouveau logiciel et la mise en place d'un nouveau site, les usagers ont pu, durant le confinement, bénéficier de nouveaux services : la réservation et la consultation en ligne du catalogue.

L'acquisition du nouveau mobilier a aussi permis d'aménager un espace jeunesse à l'étage.



L'équipement informatique a également été renouvelé (ordinateurs portables, tablettes, arduino, raspberry...) Le public peut ainsi continuer à bénéficier de l'espace numérique dans les meilleures conditions. L'Espace Culturel propose des ateliers d'initiation à l'informatique, ainsi que des séances thématiques (achat en ligne, création numérique, initiation...). Ces ateliers - individuels ou collectifs - sont proposés selon un programme ou peuvent être établis à la carte.

La médiathèque a accueilli cette année un volontaire en service civique, Tristan Bultiauw, qui a proposé durant l'année différents ateliers thématiques : découverte de jeux de société, game studies, ateliers d'écriture, rencontres autour du jeu vidéo...



CULTURE A EMPORTER

Le nouveau site de la médiathèque permet dorénavant de consulter le catalogue en ligne (romans, jeux, bd, partitions, documentaires, revues, cd, dvd...) et d'accéder à son espace personnel (liste des prêts en cours, réservations, suggestions...) - sous réserve d'être inscrit -.

Rendez-vous sur : lamarquise.brassac.fr

1. Choisissez : recherchez vos documents sur le catalogue en ligne.
2. Réservez : à partir de votre espace adhérent / par téléphone 05 63 72 49 37 / par mail ecmbrassac@orange.fr
3. Récupérez vos documents : une fois vos documents réservés, vous pouvez venir les retirer sur place.

Espace Culturel La Marquise

Place Saint Blaise - 81260 Brassac - 05 63 72 49 37 - ecmbrassac@orange.fr

Facebook + Instagram : [@lamarquisedebrassac](https://www.facebook.com/lamarquisedebrassac)

Horaires :

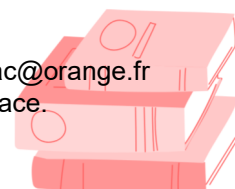
Mardi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h

Jeudi : 16h à 18h

Vendredi : 16h à 19h

Samedi : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h



LE TRAIT D'UNION
LE MAGAZINE QUI NOUS RAPPROCHE



INCIVILITES ET REGLES DE BONNE CONDUITE

La Mairie se fait régulièrement l'écho d'incivilités et de problèmes de voisinage.

Pour le bien-être de tous et pour le maintien d'un cadre de vie agréable, il est important que chacun respecte les règles essentielles de savoir-vivre.

A ce titre, voici donc quelques rappels :

NUISANCES SONORES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

A cet effet, pour les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants (perceuse, raboteuse, scie, tondeuse à gazon,...) sont autorisés :

- les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 14h à 20h,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 20h,
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

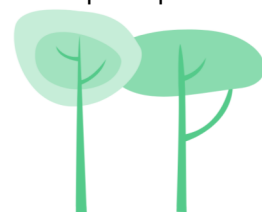


ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics. Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

En outre, les propriétaires d'animaux domestiques doivent prendre toutes dispositions pour qu'aucune déjection ne demeure sur le domaine public.

Des ramass'crottes ont d'ailleurs été mis à disposition à cet effet.



ECOBUAGE ET BRULAGE DE DECHETS

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

DESHERBAGE

Plantations privées le long des voies publiques : l'entretien est à la charge du propriétaire riverain, ainsi que le désherbage du trottoir le long de la maison.

DECHETS MENAGERS

Concernant les détritiques et déchets ménagers, les ordures ménagères et le tri sélectif sont collectés :

	Belfort	Brassac	Combepinas	Le Verdier - Le Viala
Ordures ménagères - bacs verts	Lundi	Lundi - Vendredi	Mercredi	Jeudi
Tri sélectif - bacs jaunes	Mardi	Mardi	Jeudi	1 mercredi sur 2

Pour les encombrants et autres déchets, vous pouvez vous rendre à la déchèterie.

Déchèterie La Barbude : 05 63 74 53 41 - www.tryfil.fr

Horaires d'ouverture :

Du Mardi au Vendredi : de 11h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Depuis novembre 2020, la municipalité propose un service de ramassage de vos encombrants le **dernier jeudi du mois**. Si vous avez des encombrants, vous devrez contacter le secrétariat de la mairie (05 63 74 00 18) pour demander le passage des agents municipaux. Le passage aura lieu entre 13h30 et 17h. Vous devrez être présent à votre domicile (interdiction de dépôt devant votre porte).

Les encombrants sont les gros électroménagers (machines à laver, congélateurs, etc...), sommiers, matelas... ou autres encombrants ne rentrant pas dans votre véhicule personnel pour le déposer vous-même en déchèterie.



SANTE - SOLIDARITE

MAISON DE SANTE



Photo : MD / DDM

La Maison de Santé de Brassac est de nouveau prête à fonctionner de manière optimale avec l'arrivée du Docteur Hamed GHODHBANI.

Les deux médecins généralistes couvrent au mieux l'ensemble de la semaine, en proposant des rendez-vous du lundi au samedi.

Maison de Santé

Secrétariat - 05 63 37 68 60

Chemin de la Catalanié - 81260 Brassac

Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Site : <https://sites.google.com/view/maisondesantebrassac>

COVID

La crise sanitaire et les confinements ont obligé les entreprises, les commerces, les administrations et les associations à s'adapter.

Le 1er mai, les élus ont distribué gracieusement des masques fournis par la Mairie.

Plusieurs mesures ont dû être mises en place :

- > protocoles sanitaires spécifiques pour l'accueil des enfants : collège, centre de loisirs, écoles, crèches...,
- > masques du conseil départemental à disposition en mairie
- > achats de machines à UV pour la salle de danse et le dojo,
- > adaptation des conditions d'utilisation de l'Espace Emile Boyer et des salles municipales (jauge, nettoyage, planning de mise à disposition),
- > service drive à l'Espace Culturel de La Marquise,
- > assistance pour les personnes isolées,
- > informations régulières sur la situation sanitaire dans le Tarn, publiées par le biais de la page facebook, et du site de la commune.



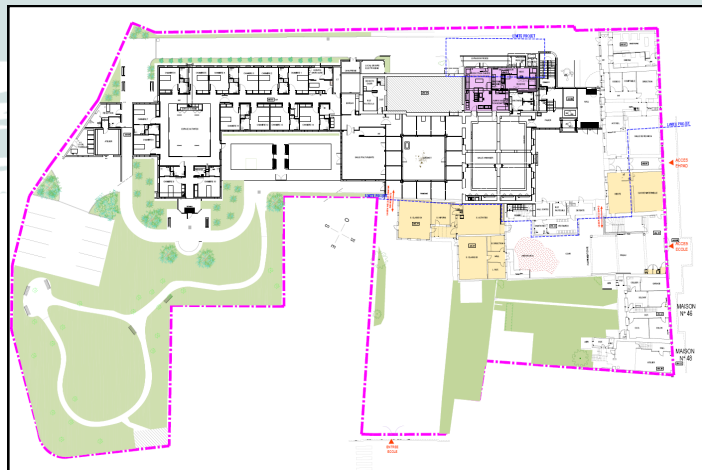
Photo : MD / DDM



LE TRAIT D'UNION
LE MAGAZINE QUI NOUS RAPPROCHE



ASSOCIATION SAINT-JOSEPH : CREATION D'UN POLE RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT



L'association Saint Joseph poursuit son développement en proposant un nouveau service en faveur des personnes âgées par la création d'une **résidence autonomie**.

Cette résidence permettra d'accueillir 14 personnes âgées ou en situation d'handicap autonome qui pourront bénéficier **d'un logement individuel type T2 tout équipé**, d'une salle polyvalente pour la prise des repas et des animations, d'un jardin partagé avec l'école tout en leur permettant de bénéficier de services collectifs comme (la prise de repas, l'entretien du linge, des ateliers de prévention à la santé, des activités culturelles, l'aide administrative ...).

Cette résidence se situera au cœur du village de BRASSAC entre l'EHPAD et l'école privée NOTRE DAME.

L'objectif de cette structure qui répond à une demande non couverte à ce jour sur le territoire, est de proposer un projet innovant qui permettra à chaque personne âgée de choisir son mode d'habitat en fonction de son degré d'autonomie mais également de permettre à ces derniers de conserver une vie sociale au sein du village et rester acteur de leur vie jusqu'au bout.

De plus des activités intergénérationnelles seront proposées, des transferts de savoirs se feront entre les futurs résidents et les enfants.

La résidence doit ouvrir ses portes sur le dernier trimestre 2022.

Le coût pour une personne sera d'environ 1000 € par mois. Les personnes à faible revenu pourront bénéficier d'aide.

Pour toute information et inscription vous pouvez contacter Mme Géraldine LATTES-SCHUERMANS, directrice de l'EHPAD ST JOSEPH et son équipe au 05 63 74 01 49.



VUE 1 DEPUIS L'ALLEE DU CHATEAU



VUE 2 DEPUIS LA ROUTE DU SALAS



VUE 3 DEPUIS LA COUR D'ECOLE

COMMUNICATION

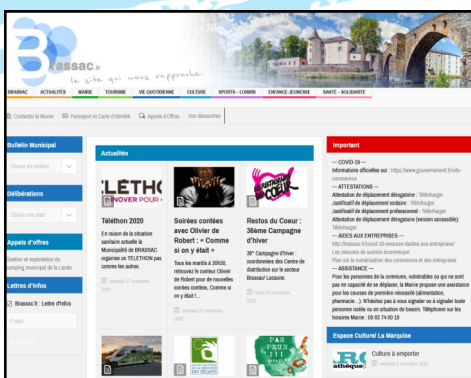
MOYENS DE COMMUNICATION

Afin de vous informer au mieux sur la vie locale et de vous communiquer les actualités essentielles, la municipalité vous propose, en plus de votre bulletin municipal, plusieurs supports d'information : réseaux sociaux, site internet, panneau lumineux.

Ces différents moyens de communication permettent de partager et diffuser rapidement et au plus grand nombre les informations utiles à connaître.

Associations, si vous avez des événements sur lesquels vous souhaitez communiquer, vous pouvez envoyer un mail avec vos informations à site@brassac.fr. Elles pourront être diffusées sur le site de la commune ou sur Facebook.

Pour une brève information sur le panneau lumineux : panneau@brassac.fr.



LE SITE

Notre site www.brassac.fr, vous permet de tout savoir (ou presque) sur Brassac : vie associative, événements sportifs, festifs ou culturels, vie économique, vie administrative (démarches en ligne, contacts...), vie pratique (permanences, santé, jeunesse, éducation, loisirs...)

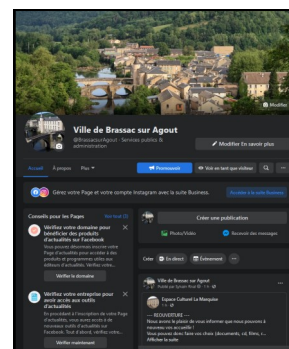
C'est aussi une vitrine pour les gens de passage et les touristes qui peuvent de cette manière voir le dynamisme de notre village.

Afin de rester informés vous pouvez aussi vous abonner à la newsletter hebdomadaire du site.



FACEBOOK

La municipalité communique aussi régulièrement via Facebook (Ville de Brassac sur Agout) afin de partager les actualités ou informations locales susceptibles de vous intéresser.



LE PANNEAU LUMINEUX

Situé place de l'Hôtel de Ville, le panneau lumineux est également un efficace support de communication (près de 4000 véhicules par jour passent devant...).

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Le site www.brassac.fr dispose d'un annuaire des associations et d'un annuaire des entreprises.

Afin de maintenir à jour ces outils, et conformément au RGPD (Règlement sur la Protection des Données), un formulaire a été (ou sera) envoyé aux associations ou entreprises afin d'actualiser leurs informations.

Si vous êtes dirigeant d'une association, indépendant, commerçant ou patron d'entreprise, vous pouvez vous procurer ce formulaire en mairie, par mail (site@brassac.fr), ou sur le site www.brassac.fr (rubrique « annuaire des associations » ou « annuaire des entreprises »).

Le Trait d'Union - magazine municipal de la ville de Brassac N°43

Édition : Ville de Brassac sur Agout - Place de l'Hôtel de Ville - 81260 Brassac - 05 63 74 00 18 - www.brassac.fr

Rédaction et Conception graphique : Mairie de Brassac

Directrice de la Publication : Mme Vanessa MALLERET

Photos : Lionel MARCU - MD/DDM - Mairie de Brassac

Impression : Imprimerie DMP Brassac

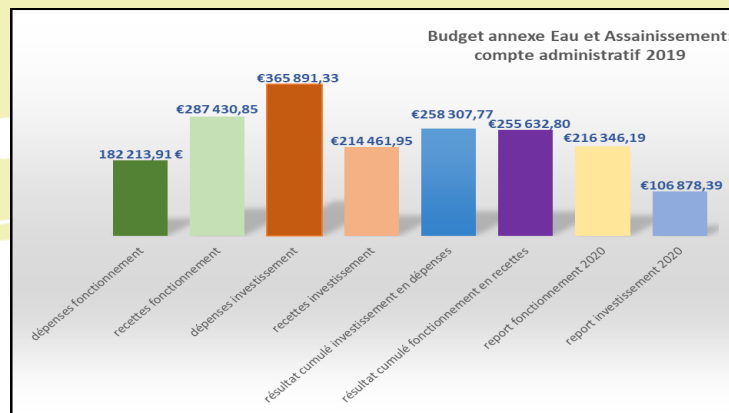
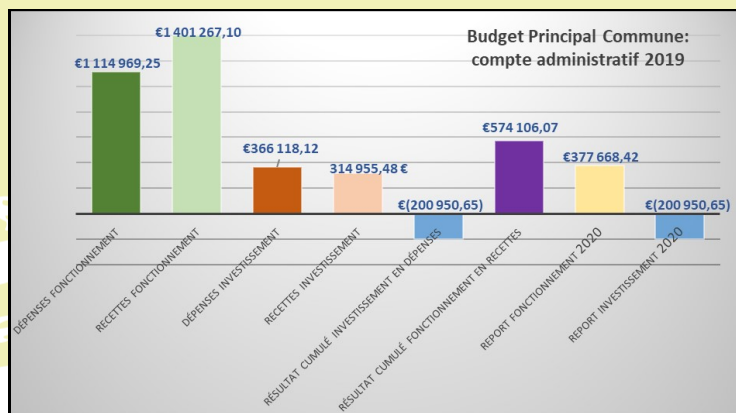
Dépôt légal : à parution

Tirage : 800 exemplaires

La reproduction par quelque procédé que ce soit, de tout ou partie des articles, illustrations ou photographies de ce magazine est strictement interdite, sauf accord préalable écrit du directeur de la publication.



CLOTURE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019



BUDGETS PRIMITIFS 2020

Le budget primitif du budget principal de la commune s'élève à 2 599 383.00 € :

- part fonctionnement : 1 678 580.00 €
- part investissement : 920 803.00 €

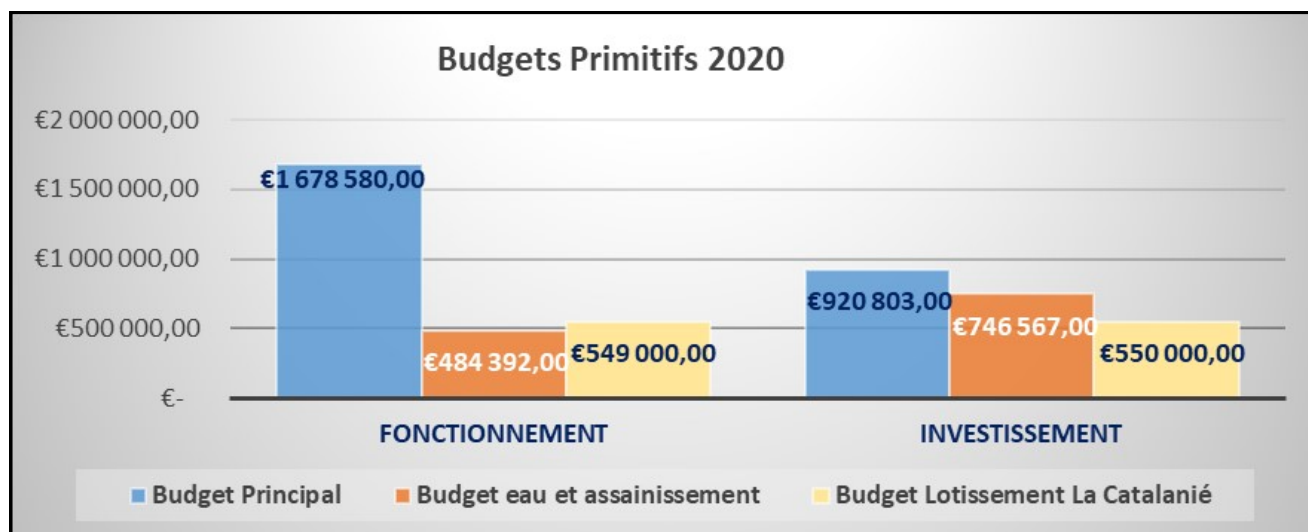
Pour l'année 2020, le Conseil Municipal a souhaité ne pas augmenter la part communale des impôts et taxes locales et a conservé lors de la séance du conseil municipal en date du 09 juin 2020 les mêmes taux qu'en 2019 soit pour le foncier bâti : 15.70%, et pour le foncier non bâti : 72.90%.

Le budget primitif du budget annexe de l'eau et de l'assainissement s'élève à 1 230 959.00 € :

- part fonctionnement : 484 392.00 €
- part investissement : 746 567.00 €

Lors de la séance du 22 octobre 2019, le Conseil Municipal avait fixé la tarification du mètre cube pour l'eau et l'assainissement à 1.30€.

Dans le cadre de la réalisation du futur lotissement sur le secteur de La Catalanié, la création d'un budget annexe spécifique à cette opération a été votée par le Conseil Municipal en date du 9 novembre 2020. La part affectée au **fonctionnement s'élève à 549 000.00€**, celle dédiée à **l'investissement à 550 000.00€**.



BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
Charges à caractère général	389 200,00 €	Atténuations de charges	12 000,00 €
Charges de personnel	646 300,00 €	Produits des services	62 212,00 €
Autres charges de gestion courante	170 100,00 €	Impôts et Taxes	906 500,00 €
Charges financières	12 720,00 €	Dotations et participations	233 200,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €	Autres produits de gestion courante	77 000,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	30 000,00 €	Opérations d'ordre entre section	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	398 040,00 €	Résultat reporté ou anticipé	377 668,00 €
Opérations d'ordre entre section	30 220,00 €		
	1 678 580,00 €		1 678 580,00 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Total des dépenses d'équipement	629 852,00 €	Recettes d'équipement	250 202,00 €
Emprunts et dettes assimilés	80 000,00 €	Recettes financières	242 341,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	10 000,00 €	Recettes d'ordre d'investissement	428 260,00 €
Solde d'exécution négatif reporté	200 951,00 €		
	920 803,00 €		920 803,00 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
Charges à caractère général	113 200,00 €		- €
Charges de personnel	50 000,00 €	Produits des services	210 000,00 €
Autres charges de gestion courante	10 500,00 €	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €
Charges financières	8 000,00 €	Produits exceptionnels	10 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €	Opérations d'ordre entre section	45 046,00 €
Virement à la section d'investissement	208 739,00 €	Résultat reporté ou anticipé	216 346,00 €
Opérations d'ordre entre section	91 953,00 €		
	484 392,00 €		484 392,00 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Total des dépenses d'équipement	667 421,00 €	Recettes d'équipement	259 711,00 €
Emprunts et dettes assimilés	34 100,00 €	Recettes financières	79 286,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	45 046,00 €	Recettes d'ordre d'investissement	300 692,00 €
		Solde d'exécution positif reporté	106 878,00 €
	746 567,00 €		746 567,00 €

